

Saint Sebastien a Aigrefeuille Echo Municipal

damt-Séhastien-d'Aigrefeuille e

A la découverte d'une authentique

Sur notre sontier de 5 km qui serponire dans la vallée de Zymous, laissez-vous guider pour un très beau voyage dans l'espace et dans le temps, de valions en collines, des premiers évánements géologiques aux dermères exploitations minières, de la tradition catholique à la retigion protestante, de la forre et de 1 faume locales aux espécess adaptées au climat qui change.

Ce sentier dessine deux boucles (2,2 et 2,8 km). A feur croisement se trouve le cœur, de la commune où vous aimerez vous restaurer et vous rafraîtchir.

A la fin de cette exploration dans la nature, vous lirez dans notre paysage l'histoire et l'identité d'une authentique valiée cévenole.





Welcome to our 5 km trail which meanders through the Valley of the Armour February 1 follow the signs with will guide you a journey through will and space, through will and space through will and the space our and the history and history

climate.
The trail comprises two loops
(2.2 and 2.8 km), you can
enjoy a pause at the centre of
our commune where the two

walks cross.

After having explored our trails, you will view our authentic Cévenol valley and its history with new insight.



Chers concitoyens,

volontés.

Nous étions nombreux à espérer que la sortie de la crise sanitaire laisse place à un monde un peu différent. Un monde où les humains seraient globalement plus conscients du besoin urgent de fraternité, autant avec nos proches qu'avec les peuples voisins, et conscients de la nécessité de revoir notre relation à notre planète et à la biodiversité qu'elle recèle encore. Malheureusement, l'actualité, avec l'horreur de la guerre en Ukraine, le manque d'ambition politique sur les problématiques environnementales et la montée des extrémismes dans la campagne présidentielle, peuvent décourager les meilleures

Pour intervenir sur les politiques nationales et internationales, notre meilleure arme est notre bulletin de vote mais aussi nos engagements personnels à différents niveaux.

Au niveau local, nous disposons de possibilités beaucoup plus importantes pour intervenir directement, en nous engageant dans la vie de notre commune, dans les actions sociales ou dans la vie associative. La jeune association le Saint-Seb a su démontrer la force du collectif en créant des échanges et des moments conviviaux, comme le prouvent déjà depuis de nombreuses années toutes les associations communales à travers leurs nombreuses manifestations qui animent notre village.

Du côté de la municipalité, nous avons décidé de mettre à disposition de réfugiés ukrainiens un des appartements de la mairie, et nous avons besoin de votre aide pour l'équiper.

Nous allons continuer à proposer un programme culturel ambitieux de qualité, même si la crise sanitaire a perturbé la fréquentation des derniers spectacles, rendant plus coûteux pour la commune la mise en place de la saison culturelle. La culture, comme l'éducation, est une arme contre la guerre, fruit de l'intolérance. Alors, pour que continue de vivre la culture à Saint-Sébastien, parlez autour de vous des spectacles et des expositions de la salle du Temple...

Beaucoup de projets naissent dans notre commune, souvent à partir d'idées portées par des associations ou des habitants, et bien sûr aussi par les conseillers que vous avez élus. La commission extra-municipale Environnement / Développement Durable va rapidement proposer des actions concrètes, ainsi que le CCAS, alors n'hésitez pas à vous engager, même ponctuellement, pour le bien de tous!

Guy Manifacier

VIE LOCALE

Élection municipale partielle complémentaire

Dimanche 3 avril, trois nouvelles conseillères municipales ont été élues et sont ainsi venues renforcer l'équipe municipale déjà en place :

"Nelly. Christine et moi-même remercions tous les électeurs qui se sont déplacés pour voter et faire en sorte que nous fassions partie du Conseil Municipal.

Nous remercions également la Mairie en la personne de Monsieur Le Maire, qui nous a invitées à se joindre à son

Merci pour la confiance dont vous nous témoignez. Sovez certains que nous mettrons nos savoirs et compétences en commun pour faire avancer les projets qui nous seront confiés et plus particulièrement les pôles culture, environnement, éducation et le domaine social. Soyez sûrs que nous mettrons tout en œuvre pour mener à bien ces projets."

Marie Agnès Delenne.



Marie-Agnès DELENNE



Christine BIAGI

Accueil de réfugiés ukrainiens



En raison de la guerre en Ukraine et de la catastrophe humanitaire que représente l'exode des populations civiles, décidé d'accueillir des réfugiés ukrainiens dans l'un des appartements de la Mairie. Ce logement vacant devait faire l'objet d'une rénovation importante dans le cadre d'une réfection globale des bâtiments réfection globale des bâtiments communaux. Au vu de l'urgence de la situation, il a été convenu en Conseil Municipal de procéder dans les meilleurs délais à un minimum de travaux. Afin de rendre l'appartement habitable, les travaux

consisteront à refaire la salle de bain et repeindre l'appartement.

Une fois ces améliorations effectuées, cet appartement sera meublé. C'est pourquoi nous faisons des à présent appel à votre aénérosité :

Nous aurions besoin de lits (2 chambres), d'une table et de chaises, d'un réfrigérateur, de meubles de rangement (armoire, commode, etc.), de matériel de cuisine, de linge de maison, etc. Merci de contacter le secrétariat de Mairie

au 04 66 61 70 84 ou par courriel

mairiedesaintsebastien@wanadoo.fr.

Si vous souhaitez vous-même aider ou accueillir des ressortissants ukrainiens, vous devez vous enregistrer directement sur le site https://parrainage.refugies.info.

Cette plateforme a vocation à recenser des initiatives d'aide de différentes natures (insertion professionnelle, éducation, rencontres/loisirs), et en particulier les initiatives d'hébergement solidaire. Vous serez mis en relation à cette fin avec des associations de confiance, connues de l'Etat.

Formation de secourisme

En l'espace de 3 sessions, une trentaine d'Agrifoliens ont été formés aux gestes de premiers secours par des membres de l'UDSP30 (Union Départementale des Sapeurs-Pompiers du Gard). A l'issue d'une journée de formation bien remplie (apprentissage technique et pratique), les participants se sont vu remettre un petit livret récapitulatif de l'enseignement reçu ainsi que le

diplôme PSCI (Prévention et secours civique de niveau 1). La liste des Agrifoliens ayant suivi cette formation sera prochainement diffusée auprès des habitants des hameaux dont ils sont issus. Il s'agit des hameaux de La Cabanette, de La Fabrègue, de Carnoulès, de La Bastide et de Cabriès. Ainsi, en cas de besoin, ils pourront intervenir rapidement en attendant que les secours arrivent sur place.

Pour rappel, la municipalité a tenu à financer les deux tiers de cette formation, le coût restant à la charge des participants passant de 60€ à 20€. Au vu de l'intérêt suscité, de nouvelles sessions seront proposées au premier

trimestre de l'année prochaine. Les dates vous seront communiquées ultérieurement.



Formation de secourisme du 22 fanvier

Acquisition de deux défibrillateurs cardiagues

Obligation est faite pour les communes de détenir un défibrillateur pour les établissements recevant du public (ERP).

La commune s'est ainsi dotée de 2 défibrillateurs cardiaques en contrat de location avec l'entreprise Protection Life pour une durée de 5 ans. Le matériel est doté d'un émetteur basse fréquence qui le relie en permanence au réseau du prestataire. Tout problème de fonctionnement est automatiquement signalé et pris en charge sous 24h maximum par le fournisseur

Celui-ci garantit ainsi le bon fonctionnement du dispositif qui peut aller jusqu'au remplacement complet d'un appareil.

Cette prestation présente l'avantage de suivre les évolutions techniques et législatives du matériel pour les prochaines années

Le coût total est de 1800€ au titre de la location et de la maintenance, et de 1600€ au titre

de l'installation des armoires murales réfrigérées

Un des défibrillateurs est conservé à l'intérieur du Foyer communal et le second est fixé sur le mur extérieur de la Mairie ; ce dernier couvre la Mairie, le PMS et la Bibliothèque municipale Les équipements étant mobiles, le Temple sera également couvert lors de

chaque manifestation.





Une nouvelle application



Le matériel de Protection Life est adossé à l'application gratuite SAUV Life. Elle permet aux citoyens volontaires d'être avertis lorsqu'ils se trouvent à proximité d'une personne victime d'un arrêt cardiaque pour lui prodiguer les premiers soins ; elle sera alors en liaison constante avec le SAMU

jusqu'à ce que les secours arrivent sur place et prennent le relais. Cette application est téléchargeable depuis votre smartphone sur GooglePlay ou App5tore

Le Budget 2022



Le temps des gros investissements est passé avec la fin du programme des travaux de voirie initiés par la précédente mandature. Le décalage dans la perception des subventions attachées à tous les investissements effectués en 2021 a entraîné un déficit de l'ordre de 250K€. Celui-ci va devoir être apuré en 2022 et contraindre quelque peu les investissements puisque la municipalité ne souhaite pas s'endetter davantage. Concernant le budget de fonctionnement, la mise à niveau des équipes communales entraîne une augmentation relative des charges des frais de personnel qui correspond à la volonté d'améliorer la qualité de notre service communal public. Mais, dans un volume total globalement stable, la politique financière qui sous-tend ce budget reste la maîtrise et l'optimisation des dépenses.

Une synthèse de ce budget sera présentée dans le premier bulletin municipal qui paraîtra après sa validation par les services de la Direction Financière des Finances Publiques.

La Journée du Livre & de la lecture



tenue dans notre commune. Cet événement aura été l'occasion d'inaugurer officiellement la bibliothèque municipale entièrement rénovée et réaménagée. Cet objectif n'aurait jamais été atteint sans le soutien de la DLL (Direction du Livre et de la Lecture) et plus particulièrement, de Valérie Prohin, coordinatrice de territoire. Notre bibliothèque semble déjà avoir séduit un nouveau public car un nombre non négligeable d'inscriptions ont été enregistrées lors de cette iournée. De nombreux intervenants ont investi la place de la Mairie et la salle du Conseil : le Musée du

Samedi 19 mars, la première manifestation culturelle autour du Livre & de la Lecture s'est

Scribe avec ses ateliers de calligraphie, Voyages Culturels avec son lâcher de livres, 1001 Mémoires avec ses conteurs, le Lien des Chercheurs Cévenols avec ses revues et des écrivains avec leurs derniers ouvrages. En fin de matinée, une vingtaine de personnes, jeunes et moins jeunes, ont courageusement participé à une dictée dont le thème portant sur des spécialités fromagères était destiné à ouvrir l'appétit... En effet, l'association Le Saint-Seb avait mis les petits plats dans les grands en proposant, avec le savoir-faire culinaire de Frédéric Sévenier, un aligot géant à ses convives. Le menu a rencontré un véritable succès puisqu'environ 120 personnes se sont attablées pour le savourer.

Nul doute que cette manifestation culturelle plébiscitée par un public nombreux sera reconduite l'année prochaine. Les membres de la bibliothèque ont détà de nouvelles idées pour la seconde édition











Isalvne de Voyages Culturels

Partenariat avec l'association "1001 Mémoires"

Depuis 3 ans, un partenariat s'est peu à peu établi entre la Mairie et l'association "1001 Mémoires" d'Alès.

Cette association a pour but de tisser des liens culturels au sein de différents groupes sociaux. Le conte est le fil conducteur de ces échanges. Les conteurs de 1001 Mémoires ont pris part à titre gracieux aux différentes éditions de la Randonnée céleste, ainsi qu'à l'opération "Vacances apprenantes" de l'été 2020. Ils ont à nouveau répondu présent lors de la Journée du Livre et de la Lecture de mars 2022.

Leur travail de découverte dit "Escape Game" avec les enfants des quartiers de Rochebelle, des Prés Saint Jean et des Cévennes d'Alès a amené l'association à nous rendre visite le 28/02. Les enfants ont visité le hameau de la Fabrègue, la Mairie où ils ont pu découvrir un ancien registre de 1805, puis sont allés se restaurer au PMS, l'association "le Saint-Seb" assurant la prestation. L'après-midi, ils ont découvert une partie du sentier patrimonial.

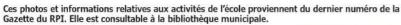
Le bilan de la journée a été très positif ; les enfants ont été ravis et la commune a été citée dans leur dernier bulletin "Nos Escapes n°3" du mois de mars rédigé par les enfants eux-mêmes. Aussi, quatre autres journées-visites ont été programmées aux vacances de Printemps. Les groupes, composés de 7 enfants et 3 animateurs, seront accueillis par des conseillers

Repas préparé par Marceline du Saint Seb municipaux et des Agrifoliens.

Au vu de l'importance des échanges entre les enfants issus des quartiers "Politique de la Ville" et les habitants de nos zones rurales, et dans un but de respect et d'enrichissement mutuel, le Conseil Municipal a décidé de soutenir l'organisation de ces journées en prenant en charge une partie du repas des enfants à hauteur de 5€/enfant. Un temps d'échange et de discussion est prévu l'après-midi après la découverte du sentier patrimonial autour d'un goûter au Point Multiservice.

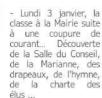
Si vous souhaitez participer à ces journées, enfant ou adulte, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de mairie.

Ecole











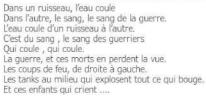
- Préparation du carnaval avec la réalisation d'un char en forme de dragon, inspiré par les dessins d'Arthur.
- Initiation à la Cumbia (musique de Colombie) avec Andrès.







La tristesse



Les nombreuses initiatives du Sou et de l'APE du RPI

Ce 27 Mars dernier, le Sou organisait La Fête du Printemps à Mialet avec les parents bénévoles. Il y avait un stand de fleurs et de plants potagers, un autre stand buvette et restauration crêpes, des gâteaux confectionnés par les parents, du jus de pomme du producteur du Ranc David Audonneau, de la limonade et de la bière de la Brasserie Borgne. La Fête a commencé avec un grand défilé costumé dans Mialet avec des vélos et des carrioles décorées. Un chant des CP/CE2 organisé par une maman choriste et un conte sur le Rossignol ont mis l'ambiance au Temple. Ensuite une présentation de cirque organisée par La Manille et les enfants a égayé la fête.

L'APE/FCPE tenaît également un stand d'information sur les problèmes liés aux nouvelles Réformes des AVS et AESH pour le RPI.

Les bénéfices de ces actions ont déjà financé un atelier danse pour l'école maternelle de Générargues. Pour les classes de Mialet une sortie aux Grottes de Trabuc en Décembre, un projet mosaïque avec l'Association Diptyk, un projet ateliers cirque à l'école avec l'Association La Manille et un atelier Cumbia pour l'école de St Sébastien.

Les trois écoles ont pu participer au Festival du Cinéma Itinérances à Alès en Mars.

Les prochaines actions seront aussi des ventes de gâteaux sur les bureaux de votes le 10 et le 24 Avril lors des élections présidentielles, ensuite aura lieu le Loto du Sou le 26 avril sous le grand Chapiteau du Festival de La Manille du 24 au 30 Avril à la Rouquette. Nous vendrons le muguet le 1er Mai au foyer Montplaisir de Mialet et bien d'autres festivités auront lieu avant de clôturer l'année scolaire par une Kermesse des écoles. N'hésitez pas à nous rejoindre lors de ces manifestations





Installation des panneaux du sentier patrimonial

























Dans le courant du mois de janvier, le personnel de l'Agglo d'Alès a procédé à la pose des panneaux en suivant indications des différents groupes de travail qui ont pris part à l'élaboration du sentier

officiellement sera inauguré au mois de septembre.

Un nouveau projet communal en gestation ...

Dans le cadre d'un appel à projet "Plantons des haies mellifères*" émis par le Parc national des Cévennes, le projet présenté par la Mairie a été retenu ; il s'agit de la plantation de haies mellifères entre le hameau de la Fabrègue, l'école et le Foyer communal.

Ce projet permettra de conjuguer plusieurs objectifs :

La création d'un outil pédagogique :

L'implantation de haies mellifères à proximité immédiate de l'école permettra d'intégrer les élèves dans le processus de création en plantant eux-mêmes une partie des végétaux et en observant leur développement. Une ruche a été installée l'année dernière dans la cour de l'école en partenariat avec un apiculteur. L'idée est de créer à terme un rucher pédagogique communal à côté de l'école. Il permettrait de sensibiliser les élèves aux enjeux de la préservation des pollinisateurs et de former les habitants pour les aider à installer leurs propres ruches chez eux.

La contribution au maintien de la biodiversité :

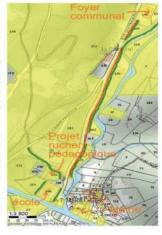
Ce dispositif permettra d'augmenter et de diversifier les ressources en nectar et en pollen des insectes pollinisateurs, et de créer ainsi des micro réservoirs de biodiversité. Cette reconstitution de haies contribuera également à la nidification de nombreux oiseaux.

La mise en valeur du patrimoine historique :

Le long de la haie implantée entre la Fabrègue et le Foyer communal, un chemin pièton sera aménagé en grave concassé. Ce chemin se situe sur le tracé du sentier patrimonial dont la réalisation devrait aboutir cet été ; il sera utilisé non seulement par les habitants et les écoliers pour se rendre au foyer mais également par les randonneurs.

Le PNC va accompagner la Mairie tout au long de ce projet en fournissant les végétaux nécessaires à la réalisation des haies et en missionnant un maître d'œuvre d'un bureau d'étude spécialisé en agroforesterie (SCOP Agroof d'Anduze, agréée Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale). Les haies devraient être en place au plus tard fin

*Une plante mellifère est une plante qui produit du pollen et du



Des pas japonais sur l'Amous

Dans le projet initial du sentier patrimonial, nous prévu passerelle qui traverserait l'Amous au bout de la calade de la Fabrègue, afin de rejoindre l'autre rive au même endroit où les enfants traversaient autrefois un gué pour se rendre à l'école (devenue la mairie).



Ce chemin permet de

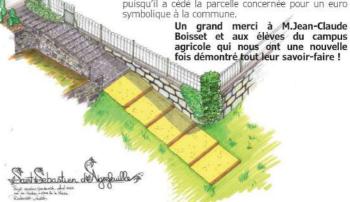
découvrir, au bord de l'Amous, un ancien four à chaux en parfait état. Mais, pour cette passerelle, la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) a décidé que nous devions déposer un dossier d'étude d'impact environnemental. Outre le fait que ce type de dossier nous semble disproportionné eu égard aux travaux prévus et au manque de qualité biotique de notre Amous très polluée, le coût engendré et non prévu dans le budget initial était de plus de 5000 €

Après mûre réflexion et étude avec le responsable de la DDTM, nous avons décidé de réaliser une traversée en pas japonais avec de gros blocs qui dépasseront de l'eau d'une quinzaine de centimètres. Cette solution a l'avantage de relever d'une déclaration simplifiée, sans coût d'étude exorbitant, et d'être finalement moins onéreuse que la passerelle initialement envisagée C'est l'entreprise CABRIT TP, qui a déjà réalisé ce genre d'aménagement et avec qui nous avons l'habitude de travailler, qui va réaliser ce pas japonais à l'aide de blocs de granit de Lozère (voir photo ci-dessus).

Création d'un escalier à la Fabrègue

Les élèves du Brevet professionnel Aménagement Paysager de 2ème année du Campus agricole de Nîmes-Rodilhan ont récidivé à la Fabrègue avec un nouveau projet! Après avoir réalisé un magnifique Arboretum l'année dernière, la place de la Mairie a bénéficié d'un nouvel aménagement : la réalisation d'un escalier en pierre entre la rue de Verdun et la place de la Mairie. Les travaux qui ont eu lieu du 11 au 15 avril ont donc permis de sécuriser cette descente empruntée par les riverains et les randonneurs, tout en l'embellissant.

Cet ancien passage appartenait à M. Jean-Claude Boisset, habitant de la Fabrègue. C'est donc grâce à lui et à sa générosité que ce projet a pu aboutir puisqu'il a cédé la parcelle concernée pour un euro symbolique à la commune.



Réunion publique "Porter à Connaissance Feu de Forêt"

Vous avez été nombreux à venir assister à la réunion publique sur le PAC Feu de Forêt le 9 février dernier.

Pour ceux qui n'ont pas pu y assister, sachez que le document est consultable en mairie et sur notre site internet.

En résumé, ce Porter à Connaissance a des répercussions importantes sur les demandes d'urbanisme, pouvant interdire la construction (sur un terrain constructible) ou la modification ou l'agrandissement d'un bâtiment existant.

Nous participons au maximum aux réunions et échanges avec la préfecture et la DDTM afin que leur position soit moins rigide. En effet, bien que nous partagions la même finalité en termes de sécurité pour les habitants, nous trouvons en revanche que la méthode autoritaire et sans aucune concertation n'est pas acceptable!

Suite aux pressions répétées des élus locaux, la DDTM a d'ores et déjà changé de discours pour se montrer -un peu- plus coopérative dans sa démarche.

Côté action municipale, nous étudions les possibilités qui permettront de réduire la pression de ce PAC Feu de Forêt et ne manquerons pas de détailler dans les prochains bulletins les actions qui vont devoir s'étaler sur les années à venir (exemples non exhaustifs) : installation de nouveaux poteaux incendie, création de réserves d'eau, défrichement de zones autour de certains hameaux, études des possibilités de modification de voiries, mise en place d'écopâturages, etc.



Commission extra-municipale "Environnement-Développement durable"»



Les actions en faveur de l'environnement tiennent une place prépondérante dans le programme municipal. La création de commissions extra-municipales comme outil de réflexion pour mener à bien ces actions en est également une composante essentielle.

une composante essentielle. La parution du « Porté à Connaissance feu de forêt » de Madame la Préfète aura finalement participé à accélérer la mise en place de la commission extra-municipale « Environnement – Développement durable » portant sur la gestion forestière, l'éventuelle mise en place d'éco-pâturages, etc. Il est effectivement plus que jamais nécessaire de trouver et développer ensemble des solutions sur ces thématiques brûlantes d'actualité.

Jusqu'à présent, la situation sanitaire avait ralenti nos actions dans ce domaine mais la dynamique vient d'être relancée grâce à l'investissement de 11 Agrifoliens qui se sont portés volontaires pour intégrer cette commission qui durera jusqu'à la fin du mandat.

Celle-ci peut intégrer jusqu'à 20 personnes. Si vous êtes intéressés, merci de contacter le secrétariat de la Mairie. Les nouveaux membres pourront entrer dans la commission sur décision du Conseil Municipal.

Pour l'heure, cette nouvelle commission extra-municipale validée par le Conseil Municipal du 28/03/22 est composée des personnes suivantes :

BALVET Charlotte (Campanèzes) - BALVET Jacqueline (Campanèzes) - BURELLI Lionel (St Jean du Pin) - DELACRUZ Kevin (Carnoulés) - FABRIGOULE Jean-Luc (La Vigne) - NAGEOTTE-DELFORGE Christel (Le Temple) - PIERREDON Marc (Là Vigne) - RIDEAU Aline (La Rompude) - RIVAS Vincent (Puech-Camp) - SEVENIER Line (La Fabrègue) - SICSIC Laurent (Cabriès) -VIELJUS Eric (Mas de l'Hay)

Les Obligations Légales de Débroussaillement (OLD)

A plusieurs reprises et depuis plusieurs années, la municipalité a communiqué sur les OLD en utilisant tous les canaux d'information disponibles pour sensibiliser au mieux les habitants : réunions publiques d'information, affichage sur les panneaux municipaux, page dédiée sur le site internet de la commune, articles récurrents dans les bulletins municipaux, etc.

La troisième campagne de contrôle a débuté ce mois-ci et se prolongera

jusqu'à la mi-mai. Les contrôles seront effectués par les élus suivants : Guy Manifacier, Frédéric Sévenier, Jeanni Barone, Jean-Pierre Gysens et Pascal Labbé. Les propriétaires ne s'étant toujours pas conformés aux OLD seront avertis par un courrier indiquant quel est le défaut du débroussaillement auquel il faut remédier.

débroussaillé seront verbalisés et mis en demeure de réaliser les travaux nécessaires.

Si ceux-ci ne sont nas effectués dans un délai d'un mois, des travaux d'office seront programmés dans les meilleurs délais travaux dont le coût sera directement mis en recouvrement par le Trésor Public.



Informations concernant les OLD sur le site Internet de la Mairie www.mairiedesaintsebastien.fr

Votre commune au quotidien > Environnement & cadre de vie > Les Obligations Légales de Débroussaillement (OLD)

Plantations



printemps et l'automne sont deux saisons privilégiées pour les plantations. Après la finalisation du goudronnage du parking du Ranc par l'entreprise MICHEL TP, ce sont donc nos agents techniques, Charlotte Balvet et Thierry Matta, qui ont pris le relais pour réaliser des plantations qui serviront à la fois à embellir les abords du parking et à retenir le sol au niveau de l'arrivée des eaux de ruissellement de la route départementale. Les végétaux choisis sont adaptés au climat et aux périodes prolongées de sécheresse.

Notons que les agents ont intégralement paillé le sol à l'aide de broyat issu de la commune, une bonne solution pour protéger et enrichir le sol à moindre frais et avec un excellent bilan carbone!

Autres plantations : le remplacement des plantes en pot devant la mairie (des thuyas qui souffraient fortement de leur situation !). Nous avons choisi de planter des houx (Ilex aquifolium) et des Fragons petit-houx (ou Fragon faux-houx, Ruscus aculeatus), deux végétaux que l'on trouve dans nos sous-bois et qui devraient être beaucoup mieux adaptés. Bien sûr, le choix de planter des houx est un clin d'œil au nom même de notre village, Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille, qui tire son nom du houx ...



Aigrefeuille: Forme féminine, sans doute issue du pluriel acrifolia issu du bas latin acrifolium (cf. italien agrifoglio, houx), a vu sa finale se confondre avec le produit de folia, pluriel de folium, « feuille », et subit cette influence dans la francisation du toponyme. L'ancien occitan agrefól, mod. grefuelh signifie précisément houx.

extrait de https://fr.wikipedia.org

DFCI P19

Chaque année, nous prévoyons au budget l'entretien ou la mise aux normes de nos pistes DFCI (pistes permettant aux pompiers d'accéder au cœur des forêts en cas d'incendie). Ces travaux sont gérés par le Syndicat des Basses Vallées Cévenoles qui comprend 10

Le fait de réaliser ces travaux constitue un investissement important qui ne sera réellement utile qu'en cas de nécessité liée à un incendie, tout comme peut être utile le paiement d'une assurance qui ne servira qu'en cas de sinistre.

Pour autant, nous n'acceptons pas de faire des travaux qui seraient mal prévus et engendreraient des dépenses inutiles pour la commune. Nous rappelons que, lorsque les travaux sont correctement chiffrés, ils sont pris en charge à 70% par le département.

Cette année, nous devions programmer des travaux sur la piste P19. Or, il se trouve que le bureau d'étude mandaté par la DDTM a sous-évalué ces travaux et que le coût a été validé par la DDTM.

Si nous acceptions cela, la commune devrait alors payer en direct et sans subventions une quote-part beaucoup plus importante que ce qui était programmé. Nous ne pouvons accepter cette erreur et avons donc refusé de prendre à notre charge ce chantier. La DDTM a accepté de réétudier le dossier. Affaire à suivre...





Deux radars pédagogiques ont été positionnés à l'entrée de La abrègue (au niveau du cimetière et avant l'école).

Piquet de signalétique rétroréfléchissant indiquant les accotements dangereux.





Laurent Quintana, le retour! Laurent Quintana, saisonnier l'an passé, a de nouveau rejoint l'équipe des agents techniques municipaux depuis début avril pour leur prêter main forte jusqu'à fin

VIE CULTURELLE

La Conférence Armstrong

Une trentaine de personnes ont assisté, captivées, à la conférence de Michel Bastide le vendredi 14 janvier à la Salle du Temple. Chef d'orchestre et trompettiste du Hot Antic Jazz Band (qui s'était produit il y a quelques années au Temple), il est aussi passionné d'histoire du jazz. Après une première conférence intitulée "Les racines du jazz", c'est la vie et l'œuvre de Louis Armstrong qu'il nous a fait découvrir à travers des anecdotes et des documents exceptionnels (photos, films). Une heure trente de plaisir, avec des applaudissements au cours des films, comme si Louis Armstrong était sur scène, devant nous. Et Michel Bastide, dans ses années étudiantes, a eu l'occasion de rencontrer "Satchmo", ce qui ne gâche rien à l'histoire!





Concert Trio Borsalino

La 3ème fois fut la bonne!

Ce concert avait déjà été reporté à deux reprises du fait de la pandémie mais le 29 janvier, le Temple s'est avéré être un merveilleux écrin pour ces trois musiciennes talentueuses et virtuoses: Laurence Aragon à la contrebasse, Michèle Lalor au violon alto et au chant et Sharman Plesner au violon alto et à la contrebasse. Dès les premiers accords, les spectateurs se sont laissés bercer et entraîner dans leur univers. Les arrangements musicaux de Vivaldi, Satie, Ennio Morricone ont enthousiasmé le public. Les mimiques de divas et les dialogues humoristiques des musiciennes ont transformé ce concert en un moment très convivial. Une spectatrice aurait même été prête à y passer toute la nuit : "C'est sans doute cela un petit bonheur! Nous l'avons grignoté avec gourmandise pendant ce trop court voyage aux rythmes pleins de volte-face où l'humour et le talent des interprètes, trio magnifique, aurait pu nous bringuebaler toute la nuit dans leur délicieuse petite charrette."

Après 2 rappels, c'est sur l'air de "La panthère rose" que les artistes ont clôturé ce formidable concert.

La Main de Vénus

Par l'intermédiaire de l'association Arts Vivants en Cévennes (AVeC), le Foyer communal a accueilli en résidence la Compagnie Puppet Sporting Club du Vigan pour la répétition de son spectacle : La main de Vénus, trajectoire autour d'un sexe défendu.

Ce théâtre de marionnettes utilise différents procédés : des têtes de tailles réduites émergeant et disparaissant des draps, des marottes à face humaine, des poupées de différentes tailles dont les morceaux s'accrochent à la marionnettiste, et des marionnettes « traditionnelles ». La mise en scène est composite, à l'image de la relation qu'entretiennent les femmes avec leur corps, fragmentée et multiple. Une grande place est dédiée à la musique, de Rossini à Lou Reed, de Rihanna à Sidney Bechet en passant par des chœurs de femmes et des monologues. Trois figures mythologiques émergent : Vénus cachant son sexe d'une main pudique et incarnant l'idéal d'un corps féminin, Méduse violée par Poséidon et transformée en monstre, Baubo évoquant la solidarité, l'entraide et la joie.

Vendredi 4 mars, dans le cadre de leur sortie de résidence, **Lucie Lalauze** (comédienne et marionnettiste) et **Charlotte Whoeling** (marionnettiste et régisseuse) ont présenté leur spectacle gratuitement aux habitants de la commune qui ont été conquis par l'originalité du spectacle et par sa thématique.



Concert Open Tap

Le public était au rendez-vous pour le concert d'Open Tap prévu le 12/03 mais reporté pour cause de Covid au dimanche 20 mars en fin d'après-midi.

Les 3 artistes du groupe ont proposé une interprétation personnelle de morceaux de différents auteurs dont Claude Nougaro, Bernard Lubat et Sonny Rollins.

La prestation de claquettes d'**Audrey Isnard** a enchanté le public. C'est une passion qui lui vient de loin puisqu'elle a débuté les cours grâce à sa grand-mère qui l'y a inscrite lorsqu'elle était encore enfant. Une fois chaussées, elle n'a plus quitté ses claquettes, pour le plus grand bonheur du public.

Les solos de saxo de **Vincent Boisseau** et ceux de guitare de **Louis Huck** ont rencontré également un vif succès auprès des spectateurs ; tant et si bien que le concert ne s'est terminé qu'après deux rappels.



Création franco-allemande

Avec l'Orchestre symphonique de l'Ensemble Instrumental des Cévennes (EIC) et des danseurs allemands de Heidelberg.



Le spectacle combinera théâtre, musique et danse avec des jeunes et des adultes d'Allemagne et de France. Portés par l'Ensemble instrumental des Cévennes qui les accompagnera, les danseurs du Baden-Württemberg évolueront sur scène sur le thème Im Fluss / Au courant.

Le programme musical comportera des œuvres de compositeurs français (G. Fauré et E. Chabrier) et une œuvre contemporaine écrite pour l'occasion par Karen Kapferer, la cheffe de l'EIC, et Serge Pizzo, compositeur : Suite Chorégraphique, Premier cycle de l'eau.

Le spectacle sera le fruit d'un travail collaboratif en atelier qui aura duré deux semaines. Au final, le public découvrira comment musiciens et danseurs auront réussi à fusionner les œuvres écrites pour orchestre et les propositions musicales et visuelles des danseurs.

Une expérience unique à ne pas manquer ! Samedi 18 juin à 18h au Foyer communal.

Saison d'exposition Salle du Temple

La saison d'expositions de l'été à la Salle du Temple va reprendre dès le 22 juin. L'association Arts Présents va proposer 5 expositions regroupant à nouveaux des disciplines différentes, de la sculpture, de la peinture, de la photographie, de la céramique. La première exposition du 22 juin au 4 juillet, accueille Eric Hengl et Marie Odile Steck, tout deux résidant dans notre région et artistes plasticiens. Cette exposition est présentée comme une "Suite" à leur précédente exposition (il v a deux ans).

à leur précédente exposition (il y a deux ans).
"Suite" à travers les matières de prédilections comme la terre, ou improbables comme la peau des bananes, comme "le pinceau qui danse", ou encore, celles incognito qui nous guettent. Alors cette "Suite" tendrait son fil entre les œuvres présentées précédemment, (dont l'inspiration nourrit encore notre travail) et ce qui depuis ce temps a pu pointer son nez." Marie-Odile Steck.

Cette exposition sera suivie le 6 juillet d'une rencontre entre 3 artistes : Aline Chollet, photographe, Olivia Maurey, plasticienne et Anne Tassin sculptrice céramiste.

Nous présenterons les 3 autres expositions dans le prochain numéro de l'écho municipal. **Mais retenez déjà que**

vous presenterons les 3 autres expositions dans le prochain numero de recho municipal. Mais retenez deja que Carole Bonaventure exposera pour la première fois dans son village !!!





Marie Odile Steck

5

Equi-Cévennes-Liberté

Une nouvelle association est née à Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille : Equi-Cévennes-Liberté.

Des passionnés de chevaux et de nature se sont enfin réunis pour vous proposer des activités qui se veulent très variées : soin des chevaux, randonnées équestres, endurance équestre, treck, débourrage, formations, initiations, échange de compétences, entraide, hébergement de chevaux, piste de galop, etc.

Vous êtes les bienvenus pour nous rejoindre et nous soutenir dans notre action bénévole.

Pour tout renseignement, contactez-nous au : 06 11 16 73 48.

Francis Rancel

8ème concours de chiens rapprocheurs



Malgré un week-end très pluvieux, tous les propriétaires de chiens engagés pour l'épreuve ont répondu présents, les 12 et 13 mars. Je tiens à les en remercier. Nous avons donc pu constater que, malgré les conditions climatiques, les chiens ont travaillé les voies de la nuit, laissées par les sangliers, et de façon méticuleuse.

8 chiens ont réussi l'épreuve (dont 3 pour la deuxième fois). Ils obtiennent un brevet de chien rapprocheur qui figurera sur leur pedigree. La sélection des géniteurs est donc efficace. Cela nous conforte dans l'idée de renouveler cette épreuve.

Un grand merci à toute notre équipe de bénévoles car tout s'est parfaitement déroulé. Je n'oublie pas les nombreux convives venus partager nos petits plats ! Nous ne pouvons qu'espèrer organiser la 9ème édition, afin de nous retrouver encore plus nombreux et faire partager la passion du chien courant.

Marc Pierredon, Président de l'ACCA de Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille





La saison de chasse s'est déroulée du 29/08/21 au 30/01/22.

Le bilan est à peu près identique à celui de la saison précédente avec 108 sangliers et 10 chevreuils prélevés.

Le Saint-Seb repart de plus belle!

Après une petite pause hivernale, l'association Le Saint-Seb a repris ses activités dès Janvier : de belles retrouvailles avec nos aînés autour de déjeuners et après-midis jeux, ainsi que l'organisation d'un repas pour l'association de la Laïcité. En février, les bénévoles de l'ac

pour l'association de la Laicité. En février, les bénévoles de l'association ont confectionné 180 crêpes pour assurer deux jours de repas-crêpes. Le mois s'est achevé avec une soirée Tapas après-travail très conviviale. Et quelle journée formidable en mars avec pour défi de faire un aligot géant pour 115 personnes dans le cadre de la Journée du Livre & de la Lecture. Défi relevé avec succès! Les manifestations régulières ont aussi repris : débats en anglais, club astro, danses-en-ligne style

Lors de la première Assemblée Générale annuelle du 25 mars (qui comptait 50 participants plus 35 procurations sur 160 adhérents), nous avons présenté un bilan moral et financier très positifs ; les six nouveaux membres du conseil collégial ont été élus à l'unanimité et nous avons fait part des projets de l'association pour 2022.

l'association pour 2022.

Parmi les nouvelles activités : des conversations en anglais pour débutants et de belles balades (moyenne de 8 km) dans les environs avec le club de marche du Saint-Seb.

Pour tous les Agrifoliens et non-résidents de la commune, nous pouvons réaliser vos anniversaires, vos repas de famille, etc ... N'hésitez pas à nous contacter pour en discuter et demander un devis. Nous remercions vivement tous les bénévoles (merci Fred pour l'aligot !) qui, grâce à leur travail et leur dévouement, ont aidé à la réalisation et au succès de ces manifestations.

A très bientôt!

Christine Biagi pour l'association Le Saint Seb



Journée internationale pour les droits des femmes



A l'occasion du 8 mars, le Comité local ATTAC a travaillé cette année au sein d'un collectif avec 13 autres organisations pour préparer 4 événements.

Deux films ont été projetés (« Debout les femmes » de François Ruffin, et « Femmes d'Argentine » de Juan Solanas), un apéro-débat autour de lectures a permis de (re)découvrir des textes du XVIIIème siècle à aujourd'hui, et une chorale participative a provoque un moment particulièrement fort autour de « L'hymne des

Ces événements ont permis de mettre en lumière le chemin qu'il reste à parcourir pour mettre fin au patriarcat : Droits : Le droit à l'avortement reste à défendre en France contre les attaques anti-IVG ; en Europe où le Parlement européen vient d'élire une présidente opposée à ce droit fondamental. Et dans le monde, où, toutes les 9 minutes, une femme meurt d'un avortement clandestin.

9 minutes, une temme meurt d'un avortement clandestin.
Inégalités : En première ligne en temps de pandémie les femmes fournissent la grande majorité des soins, dans les foyers comme en établissement. Bas salaires, précarité, mépris : voilà leur lot, celui des invisibles !

Violences : Avec la pandémie, la violence contre les femmes et les filles s'est intensifiée dans les pays du monde entier. Lors des conflits armés, encore aujourd'hui, le corps des femmes et les filles, premières victimes des changements climatiques (eau, alimentation, sécurité, santé...) apportent une contribution décisive pour y répondre et mènent l'offensive pour un avenir durable.

Marie Motto Ros et Jacqueline Balvet, ales-cevennes@attac.org

Parler de la mort, cela ne fait pas mourir!

Le 11 mars, au foyer de Générargues, le groupe d'adhérents locaux de l'ADMD (Association pour le Droit à Mourir dans la Dignité) a projeté un documentaire belge, "Vivre avec l'euthanasie", suivi d'un débat sur la fin de vie. Une bonne vingtaine de spectateurs avait bravé le mauvais temps pour y assister.

Dans ce documentaire, des malades et des parents de malades témoignent du soulagement, de l'aide morale et de la sérénité apportés par la possibilité légale de choisir de mourir paisiblement, quand ils le décideront, grâce à l'euthanasie. C'est un soin ultime dispensé à l'hôpital dans la proximité des Soins Palliatifs ou au domicile du patient.

Le débat a tourné autour de la loi actuelle en France, des progrès accomplis, de ses insuffisances et aussi de l'importance pour chaque personne de rédiger ses "Directives Anticipées", sans omettre le choix de "Personnes de confiance" qui défendront ses volontés si elle ne peut plus s'exprimer.

Une infirmière de l'hôpital d'Alès a fait part de son expérience de prise en charge de

la fin de vie au service d'oncologie où le respect de la demande du patient est effectif, dans le cadre de la loi autorisant l'accès à la "sédation profonde et continue" jusqu'au



Une lycéenne de 1ère de J.B.D. d'Alès. a présenté un exposé réalisé autour sondages d'opinions l'euthanasie.

Un grand merci aux mairies de Générargues, St Sébastien et Mialet impliquées sont

l'organisation de cet évènement. Permanence de l'ADMD-FVDL (Fin de Vie, Droits et Liberté) : Centre André Chamson à Alès, chaque 4ème vendredi du mois de 16h à 18h.

admd30@admd.net

Contact déléguée ADMD du Gard : Catherine Daquin 07 83 57 94 91

Contact à St Sébastien : Dominique Kleitz 06 78 23 03 08

Dominique Kleitz, pour l'association ADMD

Dimanche 24 avril : 2ème tour des Élections Présidentielles - Repas organisé par le Saint-Seb au PMS − 13€ − Brandade-salade-fromage-dessert − sur réservation au 06.51 53.01.54 (Marcelyne)

Dimanche 8 mai : Cérémonie de commémoration du 8 mai 1945, place de la Mairie à

Samedi 14 mai : Chorale Terra Memoria au Foyer communal de Générargues à 19h, petite restauration prévue à partir de 18h, soirée organisée par Amous Solidarité

Samedi 21 mai : Loto au profit du CCAS au Foyer communal, petite restauration et buvette à partir de 15h30 et début du loto à 16h30 ; 44 quines dont 2 cartons pleins

Samedi 4 juin : Goûter musical du CCAS à Générarques (en remplacement de la « Galette des rois » annulée en février)

Dimanche 12 juin : Élections législatives 1er tour - Repas de midi proposé par le Saint-

Samedi 18 juin : Spectacle de l'Ensemble Instrumental des Cévennes au Foyer communal à 18h, musique et danse - création franco-allemande

Dimanche 19 juin : Élections législatives 2ème tour - Repas de midi proposé par le Saint-Seb au PMS

Mardi 21 juin : Fête de la musique (restauration et lieu seront précisés ultérieurement)

Mercredi 22 juin au 4 juillet : Exposition Salle du Temple : Éric HENGL et Marie-Odile

Samedi 2 juillet : Repas des chasseurs au Foyer communal à 19h, gigots à la broche et

Mercredi 6 juillet au Lundi 18 juillet : Exposition avec Aline Chollet, Olivia Maurey et







Dimanche 10 juillet : Journée festive organisée par le Saint-Seb au PMS avec repas midi et soir (grillades/frites/dessert), pétanque, jeux de cartes

Samedi 23 juillet : Soirée moules/frites organisée par le Saint-Seb au PMS

La commune de Saint-Jean-du-Pin s'est récemment dotée de l'application PanneauPocket. N'hésitez pas à la télécharger et à l'enregistrer dans vos favoris comme celle de notre commune. Ainsi, vous serez toujours au courant de toutes les



informations pratiques et de tous les évènements à proximité de chez vous!

ETAT CIVIL



Naissances : 18 janvier 2022 : Ava, Angélique, Annabelle MARTIAL 15 février 2022 : Loïs, Rémy, Lilian ROUVIERE

Décès:

23 février 2022 : Marie, Laure GRAND

Poème de Véronique Vaucher

On s'exile en d'autres terres

Parfois, sans le vouloir On s'abrutit de béton, de travail,

Et ce ciel bas qui nous est étranger devient comme une chape D'obscurité et de béton

De silence et de solitude On étouffe sans comprendre

On vieillit sans y songer

Mais un jour, sur la route des vacances On est saisi tout à coup

Par la forme exotique des fleurs de châtaignier,

Par le chant des cigales,

Par le murmure du Gardon Qui nous offre sa tranquille course estivale.

Le soir, on retrouve les amis,

Ceux qui parlent fort et rient beaucoup,

On trinque au chahut des grillons A la mélopée amoureuse des crapauds En pestant contre les moustiques

Comme les touristes, ils sont toujours là, Partageant notre oxygène et nos coins de baignade

Uniquement pour le meilleur. Et l'on se prend à songer

Qu'aujourd'hui nous sommes un peu comme eux,

Vacanciers en notre propre pays, Protégés des épisodes cévenols furieux

Et que nous aimerions retrouver

Chaque jour Nos berges limoneuses,

Nos automnes kaléidoscopiques

Nos chasses aux champignons. Un jour prendra fin mon exil,

Et j'épouserai collines et ruisseaux,

Orages et soleils,

Pour n'en plus jamais repartir.

Concert Chorale Terra Memoria

AMOUS SOLIDARITE, Association fondée en 2015 pour soutenir la recherche médicale sur les communes de Générargues et Saint Sébastien-d 'Aigrefeuille, organise un Concert Chorale Terra Memoria le 14 mai à 19h au Foyer communal de Générargues au profit de LA CLE, Association créée en 1988 pour venir en aide moralement et matériellement à des familles concernées par les cancers, leucémies et greffes osseuses de l'enfant et l'adolescent (soutien moral, aide au confort dans la chambre de l'enfant hospitalisé, hébergement des parents proche de l'hôpital, etc.)

Créee à Alès en 2003, cette Chorale rassemble une trentaine de chanteurs placés sous la direction de David Goldsworthy et Pierre de Goër avec un répertoire d'une vingtaine de chants polyphoniques qui vous fera voyager à travers le monde, de l'Amérique aux rivages de la Méditerranée, de l'Afrique des Zoulous à celle des Yoruba, quelques visites au Vietnam et en Europe de l'Est, et de grands détours entre le Cap Nord et le Détroit de Gibraltar.

Auparavant, à partir de **18 Heures**, et toujours au Foyer, vous trouverez une petite restauration (saucisses, merguez, chips et pâtisseries).

Nous comptons sur votre présence... venez nombreux

Le bureau d'Amous Solidarité

Infos utiles

Couture Le Dé à Coudre : Tous les jeudis de 14h à 18h au PMS place de la Mairie Gymnastique douce Siel Bleu : Tous les jeudis de 11h à 12h en alternance au Foyer et à Générargues

Gymnastique la Santoline : le mardi de 19h à 20h au Foyer (davidmauricette@free.fr ou pierre.perini@wanadoo.fr)
Karaté: les jeudis de 19h30 à 21h30 au Foyer (Francis Bancel 06 11 16 73 48)

Bibliothèque municipale: Ouverte le mercredi de 14h à 16h et le samedi de 9h30 à 12h Courriel: bibliotheque@mairiedesaintsebastien.fr / téléphone: 04 66 24 14 91

CCAS: ccasdesaintsebastien@gmail.com

Mairie - horaires d'ouverture au public : Lundi, Mercredi et Jeudi de 9h à 12h / Le Lundi de 13h30 à 16h et le Mardi de 13h30 à 18h Tél : 04.66.61.70.84 - mail : mairiedesaintsebastien@wanadoo.fr

Site internet officiel de la Mairie ; www.mairiedesaintsebastien.fr

Trimestriel d'information de la commune de Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille

Directeur de la rédaction : Guy Manifacier Secrétaire de rédaction : Myriam Ouali

Rédaction :

Dominique Bernard, Christine Capliez, Monique Huck, Guy Manifacier, Myriam Ouali, Pascal Plantier, Francis Rideau

Relecture:

Monique Huck et Véronique Vaucher

Journal tiré à 300 ex.